20	16 AVR. 2003		14	1	EUR
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.

03108 00169

A 1.

COMPTES ANNUELS EN EUROS

DENOMINATION : ***SACOFI***

Forme juridique : ***Société anonyme***

Adresse : ***Rue des Bataves*** N° : ***25*** Bte :

Code postal : ***1040*** Commune : ***Bruxelles 4***

Registre : ***RC*** Greffe de : ***BRUXELLES*** N° : ***641785***

Numéro de TVA ou numéro national ***BE 471.614.790***

DATE ***03 / 04 / 2000*** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du ***20 / 03 / 2003***

et relatifs à l' exercice couvrant la période du 01 / 10 / 2001 au 30 / 09 / 2002

Exercice précédent du 03 / 04 / 2000 au 30 / 09 / 2001

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement : oui / non *

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l 'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

de Sauvage Vercour Hubert, administrateur de s
Rue des pavots 40, 5002 Saint-Servais, BELGIQUE
Administrateur Début de mandat : 03/04/2000 Fin de mandat : 31/03/2006

de Sauvage Vercour Benoît, adminstrateur de so
Rue Damseaux 6, 5030 Gembloux, BELGIQUE
Administrateur Début de mandat : 03/04/2000 Fin de mandat : 31/03/2006

de Sauvage Vercour Paul, adminsitrateur de s
Rue des Pavots 40, 5002 Saint-Servais, BELGIQUE
Administrateur Début de mandat : 03/04/2000 Fin de mandat : 31/03/2006

(éventuellement suite page A 1bis.)

Nombre total de pages déposées : ***14*** Numéros des pages du document normalisé non déposées parce que sans objet : ***10, 11, 12, 13, 14***

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

Paul de Sauvage
administrateur

* Biffer ce qui ne convient pas.

TVA	***BE 471.614.790***	A 1 bis.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page A 1 .)

(éventuellement suite page A 1 ter.)

- L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 78 et 82 de la loi du 21 février 1985 relative à la réforme du revisorat d'entreprises.

- Une mission de vérification ou de redressement des comptes annuels a-t-elle été confiée à un expert-comptable inscrit au tableau des experts-comptables externes de l'Institut des Experts-Comptables ou à un reviseur d'entreprises ? OUI / ~~NON~~[1].

  Si OUI, doivent être mentionnés ci-après : les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou reviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de l'Institut des Experts-Comptables ou de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises ainsi que la nature de sa mission (A. Tenue des comptes de l'entreprise[2]; B. Etablissement des comptes annuels[2]; C. Vérification de ces comptes; D. Correction de ces comptes).

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
Bureau d'expertise Agnès EVRATS SPRLU (BE 453.243.188) *Avenue Léopold II 41 5000 Namur, BELGIQUE* *Expert-comptable externe* ***Est représentée par :*** ***EVRATS AGNES, EXPERT*** *AVENUE LEOPOLD II 41 5000 Namur, BELGIQUE*	*221525F94* *7633F60*	***B***

[1] Biffer ce qui ne convient pas.

[2] Mention facultative.

1. BILAN APRES REPARTITION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	*1 026 186*	*893 533*
I. Frais d'établissement	20		
II. Immobilisations incorporelles (ann. I, A)	21		
III. Immobilisations corporelles (ann. I, B)	22/27		
A. Terrains et constructions	22		
B. Installations, machines et outillage	23		
C. Mobilier et matériel roulant	24		
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières (ann. I, C et II)	28	*1 026 186*	*893 533*
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	*240 731*	*456 920*
V. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3		
A. Stocks	30/36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	*186 813*	*169 335*
A. Créances commerciales	40		
B. Autres créances	41	*186 813*	*169 335*
VIII. Placements de trésorerie (ann. II)	50/53		
IX. Valeurs disponibles	54/58	*53 576*	*287 202*
X. Comptes de régularisation	490/1	*342*	*383*
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	*1 266 917*	*1 350 453*

TVA	BE 471.614.790	A 3.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	10/15	249 846	249 336
I. Capital (ann. III)	10	150 000	150 000
A. Capital souscrit	100	150 000	150 000
B. Capital non appelé (-)	101		
II. Primes d'émission	11		
III. Plus-values de réévaluation	12		
IV. Réserves	13	4 992	4 967
A. Réserve légale	130	4 992	4 967
B. Réserves indisponibles	131		
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311		
C. Réserves immunisées	132		
D. Réserves disponibles	133		
V. Bénéfice reporté	140	94 854	94 369
Perte reportée (-)	141		
VI. Subsides en capital	15		
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16		
VII. A. Provisions pour risques et charges (ann. IV)	160/5		
B. Impôts différés	168		
DETTES	17/49	1 017 071	1 101 117
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. V)	17	488 344	497 174
A. Dettes financières	170/4	488 344	497 174
1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	172/3	488 344	497 174
2. Autres emprunts	174/0		
B. Dettes commerciales	175		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9		
IX. Dettes à un an au plus (ann. V)	42/48	526 914	568 529
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42		
B. Dettes financières	43		
1. Etablissements de crédit	430/8		
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44		
1. Fournisseurs	440/4		
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes reçus sur commandes	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45		
1. Impôts	450/3		
2. Rémunérations et charges sociales	454/9		
F. Autres dettes	47/48	526 914	568 529
X. Comptes de régularisation	492/3	1 813	35 414
TOTAL DU PASSIF	10/49	1 266 917	1 350 453

2. COMPTE DE RESULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
I. Produits et charges d'exploitation			
Chiffres d'affaires / *Approvisionnements, marchandises ; services et biens* } *mentions facultatives*	70		
	60/61		
A.B. Marge brute d'exploitation (solde positif)	70/61	30 906	16 812
Marge brute d'exploitation (solde négatif) (-)	61/70		
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. VI, 2) (-)	62		
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles (-)	630		
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations - , reprises +)	631/4		
F. Provisions pour risques et charges (dotations -, utilisations et reprises +)	635/7		
G. Autres charges d'exploitation (-)	640/8		
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (+)	649		
Bénéfice d'exploitation (+)	70/64	30 906	16 812
Perte d'exploitation (-)	64/70		
II. Produits financiers	75	8 053	121 882
Charges financières (-)	65	(38 449)	(39 358)
Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65	510	99 336
Perte courante avant impôts (-)	65/70		
III. Produits exceptionnels	76		
Charges exceptionnelles (-)	66		
Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	70/66	510	99 336
Perte de l'exercice avant impôts (-)	66/70		
IIIbis. Prélèvements sur les impôts différés (+)	780		
Transferts aux impôts différés (-)	680		
IV. Impôts sur le résultat (-) (+)	67/77		
Bénéfice de l'exercice (+)	70/67	510	99 336
Perte de l'exercice (-)	67/70		
V. Prélèvements sur les réserves immunisées (+)	789		
Transferts aux réserves immunisées (-)	689		
Bénéfice de l'exercice à affecter (+)	(70/68)	510	99 336
Perte de l'exercice à affecter (-)	(68/70)		

TVA	BE 471.614.790	A 5.

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. Bénéfice à affecter	70/69	94.879	99.336
Perte à affecter (-)	69/70		
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	510	99.336
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70		
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790	94.369	
Perte reportée de l'exercice précédent (-)	690		
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
C. Affectations aux capitaux propres (-)	691/2	(25)	(4.967)
1. au capital et aux primes d'émission	691		
2. à la réserve légale	6920	25	4.967
3. aux autres réserves	6921		
D. 1. Bénéfice à reporter (-)	693	(94.854)	(94.369)
2. Perte à reporter	793		
E. Intervention d'associés (ou du propriétaire) dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer (-)	694/6		
1. Rémunération du capital	694		
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

TVA	BE 471.614.790	A 6.

3. ANNEXE

I. ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Codes	A. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (rubrique 21 de l'actif)	Codes	B. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (rubrique 22/27 de l'actif)	Codes	C. IMMOBILISATIONS FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)
a) VALEUR D'ACQUISITION						
Au terme de l'exercice précédent	8019		8159		8355	893.533
Mutations de l'exercice :						
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029		8169		8365	132.653
. Cessions, désaffectations et retraits (-)	8039		8179		8375	
. Transferts d' une rubrique à une autre (+) (-)	8049		8189		8385	
. Autres mutations (+) (-)					8386	
Au terme de l'exercice	8059		8199		8395	1 026 186
b) PLUS-VALUES						
Au terme de l'exercice précédent			8209		8405	
Mutations de l'exercice :						
. Actées			8219		8415	
. Acquises de tiers			8229		8425	
. Annulées (-)			8239		8435	
. Transférées d' une rubrique à une autre (+) (-)			8249		8445	
Au terme de l'exercice			8259		8455	
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR						
Au terme de l'exercice précédent	8069		8269		8465	
Mutations de l'exercice :						
. Actés	8079		8279		8475	
. Repris car excédentaires (-)	8089		8289		8485	
. Acquis de tiers	8099		8299		8495	
. Annulés à la suite de cessions, désaffectations et retraits (-)	8109		8309		8505	
. Transférés d' une rubrique à une autre (+) (-)	8119		8319		8515	
Au terme de l'exercice	8129		8329		8525	
d) MONTANTS NON APPELES						
Au terme de l'exercice précédent					8535	
Mutations de l'exercice (+) (-)					8545	
Au terme de l'exercice					8555	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c) - (d)	8139		8339		8565	1 026 186

II. A. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif), ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10 % au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE TVA ou du NUMERO NATIONAL	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) *(en unités de devise)*	
SA ISMANARA *Chaussée de Waterloo 316* *5002 Saint-Servais, BELGIQUE* *BE 436.481.984* ***Sans désignation de valeur nominale***	*348*	*85,00*		*31/12/2001*	*EUR*	*166 978*	*843*
SA AASV *Chaussée de Waterloo 316* *5002 Saint-Servais, BELGIQUE* *BE 430.121.358* ***sans désignation de valeur nominale***	*1 231*	*20,00*		*31/12/2001*	*EUR*	*621 498*	*(158 925)*
SA WABEL *Chaussée de Waterloo 316* *5002 Saint-Servais, BELGIQUE* *BE 473.568.648* ***sans désignation de valeur nominale***	*619*	*99,90*		*31/03/2002*	*EUR*	*29 958*	*(32 042)*

II. B. LISTE DES ENTREPRISES DONT L'ENTREPRISE REPOND DE MANIERE ILLIMITEE EN QUALITE D'ASSOCIE OU DE MEMBRE INDEFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles l'entreprise est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, l'entreprise précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A ou B) défini en bas de page.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE TVA ou du NUMERO NATIONAL	Code éventuel (*)

(*) Les comptes annuels de l'entreprise :

A. *sont publiés par dépôt auprès de la Banque Nationale de Belgique par cette entreprise ;*

B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 3 de la directive 68/151/CEE.

II. A. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif), ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10 % au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE TVA ou du NUMERO NATIONAL	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités de devise)	
SA ETS DEFOUX *Chaussée de Waterloo 316* *5002 Saint-Servais, BELGIQUE* *BE 401.385.208* ***sans désignation de valeur nominale***		*100,00*		*31/12/2001*	*EUR*	*21 935*	*918*
SA ENTREPOT *Chaussée de Waterloo 316* *5002 Saint-Servais, BELGIQUE* *BE 475.105.406* ***sans désignation de valeur nominale***	*93*	*50,00*		*30/06/2002*	*EUR*	*(53 396)*	*(71 996)*
SA SOCIETE IDF *Av Winston Churchill 161 Boîte 33* *1180 Uccle, BELGIQUE* ***sans désignation de valeur nominale***	*330*	*33,00*		*/ /*	*EUR*		

II. B. LISTE DES ENTREPRISES DONT L'ENTREPRISE REPOND DE MANIERE ILLIMITEE EN QUALITE D'ASSOCIE OU DE MEMBRE INDEFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles l'entreprise est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, l'entreprise précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A ou B) défini en bas de page.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE TVA ou du NUMERO NATIONAL	Code éventuel (*)

(*) Les comptes annuels de l'entreprise :

A. *sont publiés par dépôt auprès* de la Banque Nationale de Belgique par cette entreprise ;

B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 3 de la directive 68/151/CEE.

II. A. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif), ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10 % au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE TVA ou du NUMERO NATIONAL	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) *(en unités de devise)*	
SA ETONAM *Chaussée de Waterloo 316* *5002 Saint-Servais, BELGIQUE* *BE 476.989.184* ***Actions sans désignation de valeur nomin***	*619*	*99,90*		*/ /*	*EUR*		

II. B. LISTE DES ENTREPRISES DONT L'ENTREPRISE REPOND DE MANIERE ILLIMITEE EN QUALITE D'ASSOCIE OU DE MEMBRE INDEFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles l'entreprise est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, l'entreprise précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A ou B) défini en bas de page.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE, FORME JURIDIQUE *et pour les entreprises de droit belge,* mention du NUMERO DE TVA ou du NUMERO NATIONAL	Code *éventuel (*)*

(*) Les comptes annuels de l'entreprise :

A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque Nationale de Belgique par cette entreprise ;

B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 3 de la directive 68/151/CEE.

III. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)			
- Au terme de l'exercice précédent	8700	150 000	xxxxxxxxxxxxxxxxx
- Modifications au cours de l'exercice :			
- Au terme de l'exercice	8701	150 000	xxxxxxxxxxxxxxxxx
2. Représentation du capital			
Catégories d'actions			
actions sans valeur nominale		150 000	1 500
		1. Montant non appelé (rubrique 101)	2. Montant appelé non versé
B. CAPITAL NON LIBERE			
Actionnaires redevables de libération			
(suite éventuellement page)			
TOTAL	871		
		1. Montant du capital détenu	2. Nombre correspondant d'actions
C. ACTIONS PROPRES détenues par			
- la société elle-même	872		
- ses filiales	873		
D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS			
1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION			
. Montant des emprunts convertibles en cours	8740		
. Montant du capital à souscrire	8741		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742		
2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION			
. Nombre de droits de souscription en circulation	8745		
. Montant du capital à souscrire	8746		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747		
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT	8751		
		1. Nombre de parts	2. Nombre de voix qui y sont attachées
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL	876		
Dont : - détenues par la société elle-même	877		
- détenues par les filiales	878		

G. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise : voir page 17

IV. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Exercice
Ventilation de la rubrique 160/5 du passif si celle-ci représente un montant important.	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

V. ETAT DES DETTES

A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

	Code	DETTES		
		1. échéant dans l'année *(rubrique 42)*	2. ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir *(rubrique 17)*	3. ayant plus de 5 ans à courir *(rubrique 17)*
TOTAL	891		***488 344***	

B. DETTES GARANTIES

(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

	Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) **GARANTIES** PAR	
		1. les pouvoirs publics belges	2. des **sûretés réelles** constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise
Dettes financières	892		
1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	89	.....	.....
2. Autres emprunts	90	.....	.....
Dettes commerciales	898		
1. Fournisseurs	899	.....	.....
2. Effets à payer	900	.....	.....
Acomptes reçus sur commandes	901		
Dettes fiscales, salariales et sociales	902		
1. Impôts	903	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....
2. Rémunérations et charges sociales	904	.....	.....
Autres dettes	905		
TOTAL	906		

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES (rubrique 45 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes **échues** envers		
a) des administrations fiscales	9072	.....
b) l'Office National de Sécurité Sociale	9076	.....

Frais de restructuration :
Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [ ] [n'ont pas] été portés à l'actif ; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit : .....

.....

.....

Immobilisations incorporelles :
Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend ..... *EUR* de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans ; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit :

.....

.....

Immobilisations corporelles :
Des immobilisations corporelles [ ] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice ; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit : .....

.....

.....

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Méthode L *(linéaire)* D *(dégressive)* A *(autres)*	Base NR *(non réévaluée)* R *(réévaluée)*	Taux en % Principal Min - Max	Taux en % Frais accessoires Min - Max
1. Frais d'établissement				
			-	-
			-	-
			-	-
2. Immobilisations incorporelles				
			-	-
			-	-
			-	-
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux *				
			-	-
			-	-
			-	-
			-	-
			-	-
			-	-
4. Installations, machines et outillage *				
			-	-
			-	-
			-	-
			-	-
			-	-
			-	-
5. Matériel roulant *				
			-	-
			-	-
			-	-
			-	-
			-	-
			-	-
6. Matériel de bureau et mobilier *				
			-	-
			-	-
			-	-
			-	-
			-	-
			-	-
7. Autres immobilisations corporelles				
			-	-
			-	-
			-	-

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :
- montant pour l'exercice : ..... *EUR.*
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : ..... *EUR.*

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Immobilisations financières :

Des participations [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice ; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit : .....

.....

.....

.....

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur **valeur d' acquisition** calculée selon la méthode *(à mentionner)* du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la **valeur de marché** si elle est inférieure :

1. Approvisionnements : .....

.....

.....

2. En-cours de fabrication - produits finis : .....

.....

.....

3. Marchandises : .....

.....

.....

4. Immeubles destinés à la vente : .....

.....

.....

Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ ..... % leur valeur comptable. *(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).*

Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :

Le passif [comporte des] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en *EUR* sur les bases suivantes : .....

.....

.....

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels : .....

.....

.....

Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif *(article 102, § 1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés),* les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : ..... *EUR.*